

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 37 (1965)
Heft: 8

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

habitation

Notre couverture:

Habitations sous d'autres latitudes:

le village d'Anacapri

13

Edition Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue de Rumine 2, 1000 Lausanne

Comité de patronage

LAUSANNE
Fr. Gilliard, architecte
F. Hermenjat, secrétaire général du Cartel HSM
E. Virieux, architecte

GENÈVE
Dr A. Montandon
E. Martin, architecte

NEUCHÂTEL
F. Decker, architecte

FRIBOURG
R. Aeby, architecte

Rédaction Jean-Pierre Vouga, architecte FAS-SIA, place du Château 6, 1000 Lausanne, tél. (021) 21 65 30

Comité de rédaction

Président : A. Maret
Membres : MM. G. Borel, A. Hœchel, A. Jaquet, J.-P. Vouga, M. Weiss.

Administration et publicité Avenue de Tivoli 2, 1000 Lausanne
Chèques postaux 10 - 66 22
Tél. (021) 22 60 43

La revue HABITATION est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, de la

Diffusion

FAS Section romande et genevoise des architectes suisses, de

SYNTEC Syndicat général des employés techniques, Genève, de

SDT Société des dessinateurs et techniciens du canton de Vaud

Abonnements Suisse : Fr. 12.- par an. Etranger : Fr. 15.50. Prix du présent numéro : Fr. 1.50. Chèques postaux 10 - 66 22

La construction de logements: Retard regrettable

Réuni récemment à Olten, le Comité central de l'Union suisse pour l'amélioration du logement (USAL) a pris acte avec regret du fait que les dispositions d'exécution fédérales relatives à la nouvelle action de la Confédération tendant à encourager la construction de logements ne sont pas encore prêtes. Il en résulte l'impossibilité pour les cantons d'élaborer à leur tour les ordonnances d'exécution cantonales et, partant, un retard très regrettable dans la mise en train de l'action.

Les coopératives de construction invitent une fois de plus les autorités à faire preuve de souplesse dans les dispositions d'exécution, afin de faciliter en premier lieu la construction de logements pour familles.

De plus, la Confédération et les instituts de crédit doivent mettre à disposition les crédits nécessaires à la production de logements.

Sommaire:

La formation de l'architecte	15
Habitations sous d'autres latitudes	22
La maison standard préfabriquée suédoise de l'an 1965	27
Palmarès du 1 ^{er} Festival international du film d'architecture	31
Formation professionnelle et surchauffe	32
Des villages dans les villes	35
L'aménagement rural doit s'effectuer au profit des paysans comme à celui des citoyens	39